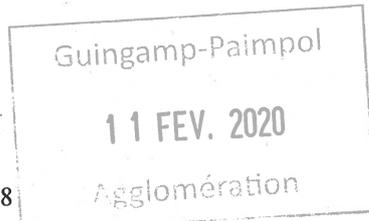


références 2020 / 706
service DIRPAT
Tél 02 96 62 80 08
suivi par Josiane ROUILLE
objet **PLU PLOUISY - mise en compatibilité
avec projet de développement de l'ADAPEI**



Monsieur Vincent LE MEAUX
Président de Guingamp Paimpol
Agglomération
Service Urbanisme
1 rue de la Trinité
22200 GUINGAMP

Monsieur le Président,

Vous m'avez transmis, pour avis, le dossier de mise en compatibilité du P.L.U. de PLOUISY avec le projet d'extension de l'ADAPEI – Les Nouelles situé à Pen Duo Bihan.

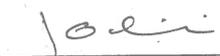
Dès à présent, je vous communique les observations que l'étude de ces documents m'amène à formuler et je vous remercie de bien vouloir en faire part lors de la présentation du projet le 25 février 2020.

L'aménagement du carrefour entre le Route départementale n° 8 B et la voie communale mérite d'être étudié, dans le cadre des travaux communaux, tout en veillant à y intégrer une liaison douce.

Je vous rappelle que tous les aménagements du réseau routier départemental (carrefour, voie spéciale de tourne à gauche, pistes cyclables, ...) doivent être étudiés en étroite collaboration avec mes services, notamment l'Agence Technique Départementale de Guingamp, et qu'ils sont conditionnés à l'approbation de la Commission Permanente du Conseil Général, seule habilitée à les autoriser.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,
Pour le Président et par délégation,
Le Directeur-Adjoint



Joël OLLIVIER